

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	25 (1937)
<b>Heft:</b>	502
<b>Artikel:</b>	Une Conférence féminine scandinave
<b>Autor:</b>	E.J.L.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262692">https://doi.org/10.5169/seals-262692</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POLONIE: Mme Eug. Wasniewska, membre du Comité exécutif de la Fédération des travailleurs intellectuels, conseillère technique ouvrière.

SUÈDE: Mme K. Hesselgren, députée, ancienne inspectrice en chef du travail, déléguée gouvernementale.

Suisse: Mme Dora Schmidt, adjointe à la direction de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et métiers, et du Travail, conseillère technique gouvernementale.

U.R.S.S.: Mme Egorova, secrétaire du Conseil central des syndicats professionnels, déléguée ouvrière.

YUGOSLAVIE: Mme Milena Atanatkovitch, conseillère au Ministère de la Politique sociale, conseillère technique gouvernementale.

Soit 19 femmes représentant 13 pays (en 1936, 14 femmes représentaient 13 pays). Ces chiffres sont d'autant plus intéressants qu'à l'ordre du jour de cette année de la Conférence Internationale du Travail ne figurent guère, sauf le relèvement de l'âge d'admission des enfants au travail, ce que l'on est convenu d'appeler « des questions féminines », et que c'est donc plutôt comme professionnelles compétentes, et en égalité avec les hommes que comme femmes, que toutes ces déléguées ont été envoyées à Genève. Ce qui est un incontestable progrès de l'idée féministe.

Ajoutons que Miss Grace Abbott a été désignée comme rapporteur pour cette question de l'âge d'admission des enfants aux travaux industriels et non industriels.

## IN MEMORIAM

### M. Henri Sensine

Aucun des journalistes, à notre connaissance, qui ont retracé la carrière si remarquablement longue et féconde de M. H. Sensine, professeur et conférencier, président de la colonie française de Lausanne, qui vient de s'éteindre à l'âge de 84 ans, n'a songé à mentionner parmi ses activités celle qui nous touche de très près, soit son activité féministe.

M. Sensine, en effet, était un des derniers représentants de cette génération de vieillards courtois, aimables, qui tout en respectant et en admirant la femme, n'estima pas pour cela qu'il fallait la tenir à l'écart de toute participation à la vie publique, et il fut, il y a un quart de siècle, membre assez actif de l'Association vaudoise pour le Suffrage pour que celle-ci le désigne pour faire partie du Comité de notre journal. Son nom paraît déjà dans les procès-verbaux de nos séances dès 1913, et si ses multiples occupations professorales et littéraires l'empêchèrent de rester longtemps des nôtres, il voulut bien, à une ou deux reprises, mettre sa plume au service du Mouvement pour des comptes rendus bibliographiques.

Causeur charmant, érudit aimable, M. Sensine a laissé les meilleurs souvenirs à celles d'entre nous — et leur nombre diminue singulièrement maintenant — qui ont eu le privilège de collaborer avec lui lors des débuts de notre journal. Aussi tenions-nous à ne pas laisser passer la nouvelle de son décès, sans rappeler à nos lecteurs d'aujourd'hui ce lettré dont la presse quotidienne romande a évoqué la carrière, et sans nous incliner avec reconnaissance devant la tombe de celui

qui nous écrivait, en 1913, en réponse à une enquête ouverte dans nos colonnes:

« L'exercice de ma profession m'a mis à même de constater qu'en général la femme est aussi intelligente que l'homme; elle est donc capable de comprendre aussi bien que ce dernier tous les problèmes politiques et sociaux qui intéressent l'humanité. D'autre part, la pratique de la vie m'a montré que la femme est certainement plus morale et plus dévote que l'homme. Je crois donc que son intervention dans la politique ne pourra avoir que d'heureux effets. Voilà pourquoi je suis féministe... »

## Les Congrès de l'été

A la liste déjà longue de ces réunions que nous avons annoncée dans un précédent numéro vient de s'en ajouter toute une série encore que nos lectrices seront certainement intéressées de connaître.

Relevons d'abord, que, comme l'an dernier une « Semaine Internationale des Femmes » aura lieu à Budapest du 5 au 12 août sous ce mot d'ordre *Les femmes pour les femmes*. Le programme portera sur des questions d'éducation et de travail social, le sport féminin et le folklore. Le but de ce Congrès est double: d'une part en-

## Toujours le droit au travail de la femme

### Votation cantonale des 12 et 13 Juin 1937 APPEL à la population

Une initiative contraire à tout esprit de justice, et qui porte atteinte au droit de la femme au travail et au mariage est soumise aux électeurs.

C'est une immixtion inadmissible dans la vie privée.

Le droit de gagner sa vie dans la profession librement choisie est un droit élémentaire.

### PARENTS, l'avenir de vos filles est en jeu.

Pourquoi tant de sacrifices pour les préparer à une profession, si elles doivent la quitter en se marier? Y avez-vous songé?

De plus, l'application de cette initiative, qui n'apporte aucune solution au problème du chômage, coûterait à l'Etat, d'après les calculs officiels, 100 000 francs annuellement.

C'est une *d'exemption, première atteinte à la base juridique des contrats de travail, tant privés que publics.*

### NOUS PROTESTONS

Comité de défense du droit au travail de la femme :  
Association genevoise des femmes universitaires.  
Association genevoise pour le suffrage féminin.  
Groupe genevois des femmes socialistes.  
Groupe genevois pour la femme et la démocratie.  
Groupe genevois de la Ligue des femmes pour la paix et la liberté.  
Soroptimist Club.  
Union des femmes de Genève

Nous reproduisons ci-dessus le texte d'une affiche que plusieurs Sociétés et groupements féminins de Genève viennent d'opposer à l'occasion de la votation sur une initiative émanant d'une « Ligue de citoyens genevois », et qui lèse de façon inadmissible les droits de la femme. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur le résultat de cette votation.

coin de la rive gauche qui, de tout temps, fut habité par de nombreux étrangers.

Pendant quelques semaines, la jeune Hongroise travailla dans une maison de tissage, et quand survint le chômage, elle devint bonne à tout faire. Travailleur seize heures par jour, ouvrière par nécessité, étudiante par goût, inscrite à la Faculté des lettres, elle se procurait les cours quand elle ne pouvait les suivre. Une année à Londres, un retour en Hongrie; des relations lui procurent le poste de secrétaire du consul hongrois en Egypte. Comme à Paris, elle y voit la grande misère des parias du monde et sa pitié pour eux s'accroît encore.

C'est en Egypte que la jeune fille écrit en 1932 son premier livre: *Marie bachelière*. Après treize mois passés dans ce consulat, elle revint dans son pays épousa un journaliste hongrois et écrivit pour son plaisir. Une pièce de théâtre: *Viga* remporta un certain succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1935: *Je m'épouse*. Depuis le succès merveilleux du roman suivant: *La rue du chat-qui-pêche*, on a traduit en français sous le titre: *Il était une lycéenne*, une nouvelle œuvre qui paraîtra prochainement en librairie.

L'existence de la romancière nous paraît suffisamment remplie, mouvementée et intéressante pour que nous nous étonnions des légères colportées sur son compte par nombre de journaux, qui en ont fait une ouvrrière de naissance et d'éducation, ou une petite payenne inculte à qui le don d'écrire serait venu miraculeusement, comme par une opération du Saint-Esprit. Le temps très court de

courager l'entente mutuelle entre les femmes comme un puissant facteur de paix mondiale, et d'autre part, faire connaître aux visiteuses étrangères les coutumes caractéristiques de la vie hongroise, et la belle activité des femmes de ce pays, dans le domaine scientifique, le travail social, ou tout simplement chez elles. Programme très alléchant de visites d'institutions, d'expositions, de réceptions, etc. (S'adresser pour renseignements et détails à Mme de Spur Feltzonyi, Harminead u. 6, Budapest.)

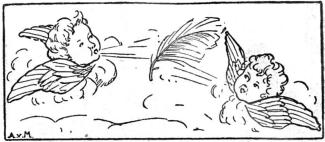
L'Exposition Universelle de Paris n'a pu manquer, de son côté, de grouper dans son cadre un nombre imposant de Congrès féminins: citons notamment celui du Conseil national des Femmes françaises, du 26 au 30 juin, avec à son programme une étude des activités féminines dans tous les domaines, des journées internationales et nationales, des visites et réceptions diverses; celui de la Ligue pour le Droit des Femmes du 25 au 27 juin (principaux sujets traités: *la situation comparée de la femme épouse et mère en France et à l'étranger*; *ce que l'on pense en France du féminisme*; *ce qu'on gagne et perd au travail des deux continents*, etc.); celui de l'Union française pour le Suffrage, les 26 et 27 juin (principaux sujets: *les conseillères municipales*, *les campagnes en cours*, etc.); et enfin celui du Rassemblement mondial des femmes contre la guerre et le fascisme du 30 juin au 7 juillet avec un vaste programme embrassant tous les problèmes d'intérêt féminin, dans le domaine historique, politique, religieux, économique, pédagogique, sportif, pacifiste, démocratique, etc. Enfin, et sans même songer à prétendre à dresser une liste complète, mentionnons encore la *Semaine internationale ménagère, familiale et rurale*, qui s'ouvrira à Paris encore le 6 juillet en même temps que se réuniront les membres de la Fédération internationale de l'Enseignement ménager (s'adresser pour renseignements à Mme Bonnabry, directrice, Fribourg).

Malheureusement, la nouvelle nous arrive d'autre part que le Congrès de l'*Open Door International* sur l'émancation économique de la travailleuse, annoncé pour l'été 1937, à Salzbourg, doit être remis en 1938 pour un bien triste motif: l'état de santé de la présidente internationale de cette organisation, Miss C. Macmillan (Grande-Bretagne), si bien connue dans tous nos milieux féministes, qui a souffert d'une crise cardiaque extrêmement grave, compliquée de troubles circulatoires tels que l'amputation d'une jambe est devenu nécessaire. Nous savons toutes avec quel courage et quelle sérénité Miss Macmillan a subi cette terrible épreuve, et nous tenons d'autant plus à l'assurer de la chaude sympathie de tous nos lecteurs.

## Mariage ou profession ?...

De la source la plus certaine, je viens d'apprendre que la femme d'un employé de la commune de Lausanne, forcée de choisir entre son métier et son mari, a choisi son métier. Le divorce est en train de se plaider, ces jours... Dommage que les séances de Tribunal civil ne soient pas publiques; dans la plaidoirie de l'avocat de la femme, qui défend la cause des travailleuses au Conseil communal, il y aurait certainement des propos à relever à l'appui de nos revendications.

Et sans doute y a-t-il d'autres divorces ou des conflits familiaux extrêmement pénibles, suscités par ce néfaste règlement communal. S. B.



## DE-CI, DE-LA

*Une pièce de Mme Wiblé-Gaillard à l'Athénée (Genève).*

Pour terminer une récente audition de déclamation où quelques élèves de Mme Gabrielle Combès firent honneur, au long d'un programme très varié, à l'enseignement reçu, on joua une pièce fort amusante et pleine de mouvement, de Mme Wiblé-Gaillard.

Cet acte unique, *Floresca rend des services*, a obtenu dernièrement la prix du « Concours de Jeunesse » de l'Institut national genevois. Les déboires de la pauvre Floresca entraînent ceux d'une cuisinière qu'on ne qualifierait pas de « perle » et qui pour finir, arrive à lasser jusqu'à l'admirable patience de sa mère, en même temps qu'ils vont au désastre le dîner de choix préparé pour la visite du parrain, est un éclat d'heure de bonne humeur assurée, dont il convient de féliciter l'auteur.

Mme Wiblé-Gaillard — peut-être quelque lecteur du *Mouvement* s'en souvient-il — présente, il y a quelques années, à un concours suffragiste, une autre pièce, qui fut également primée.

PENNELLO.

*Thé-Vente en faveur des enfants retardés des Ecoles genevoises.*

Le corps enseignant des classes spéciales organise un théâtre à l'Ecole enfantine de Saint-Antoine, pour le samedi 12 juin, dès 15 heures. Le produit de cette vente permettra l'achat de matériel complémentaire pour le travail manuel.

Une exposition de travaux d'élèves et des tableaux renseignera les visiteurs sur l'enseignement dans les classes spéciales à Genève.

## Une Conférence féminine scandinave

Après un long intervalle, les femmes scandinaves se sont réunies le mois dernier, à Stockholm pour discuter des problèmes concernant le mouvement féministe.

Tout ce que les femmes suédoises entreprennent leur réussit admirablement. Aussi cette Conférence animée du désir ardent d'une union pour le progrès du féminisme a-t-elle groupé une centaine de déléguées des quatre pays scandinaves. Sous l'aimable présidence de Mme Dyrssen, et pendant trois jours, ces femmes furent le centre vibrant de cette belle ville, qui leur offrit une réception de gala dans son somptueux Hôtel-de-Ville.

Le programme portait sur ces 4 points principaux :

Maternité et situation générale de la femme, Situation économique de la femme divorcée, Nationalité de la femme mariée.

Conditions générales du travail et salaire des femmes.

En parlant de la maternité dans une grande assemblée publique, une jeune et énergique avo-

son travail en usine à Paris a été allongé sans mesure, et il a même écrit qu'au consulat d'Egypte, le principal de ses fonctions était le balayage des planchers. La vérité est évidemment moins pittoresque!

### Le prix littéraire

Le grand prix international du roman, doté par l'éditeur anglais Pinker, a ouvert son premier concours en 1936. Le jury siégeant à Londres représentait une bonne douzaine de pays; il a couronné parmi quatre mille manuscrits soumis à son jugement le roman vraiment international de Jolan Földes, écrit par la romancière hongroise. Comme à Paris, elle y voit la grande misère des parias du monde et sa pitié pour eux s'accroît encore.

C'est en Egypte que la jeune fille écrit en 1932 son premier livre: *Marie bachelière*.

Après treize mois passés dans ce consulat, elle revint dans son pays épousa un journaliste hongrois et écrivit pour son plaisir. Une pièce de théâtre: *Viga* remporta un certain succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1935: *Je m'épouse*. Depuis le succès merveilleux du roman suivant: *La rue du chat-qui-pêche*, on a traduit en français sous le titre: *Il était une lycéenne*, une nouvelle œuvre qui paraîtra prochainement en librairie.

C'est en Egypte que la jeune fille écrit en 1932 son premier livre: *Marie bachelière*. Après treize mois passés dans ce consulat, elle revint dans son pays épousa un journaliste hongrois et écrivit pour son plaisir. Une pièce de théâtre: *Viga* remporta un certain succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1935: *Je m'épouse*. Depuis le succès merveilleux du roman suivant: *La rue du chat-qui-pêche*, on a traduit en français sous le titre: *Il était une lycéenne*, une nouvelle œuvre qui paraîtra prochainement en librairie.

C'est en Egypte que la jeune fille écrit en 1932 son premier livre: *Marie bachelière*. Après treize mois passés dans ce consulat, elle revint dans son pays épousa un journaliste hongrois et écrivit pour son plaisir. Une pièce de théâtre: *Viga* remporta un certain succès ainsi qu'un deuxième roman écrit en 1935: *Je m'épouse*. Depuis le succès merveilleux du roman suivant: *La rue du chat-qui-pêche*, on a traduit en français sous le titre: *Il était une lycéenne*, une nouvelle œuvre qui paraîtra prochainement en librairie.

### Le livre

Écrit en hongrois, traduit d'abord en anglais et présenté au jury du grand prix international sous le titre: *The Street of the Fishing Cat*, il parut enfin en français dans la très bonne traduction de Denise van Moppen.

Roman d'une observation à la fois ténue ample, tissé de philosophie et d'humanité, écrit dans le style rapide, évocateur, direct et sans recherche du bon journaliste, il peut paraître ici ou là dépouillé et décoloré, mais est toujours admirablement naturel. *La rue du Chat-qui-pêche* révèle chez Jolan Földes le don du récit vivant et l'art de voir et d'entendre. La plupart des caractères sont bons et pittoresques. Elle les prit dans le monde qu'elle fréquentait à Paris, et pour écrire son livre, n'eut qu'à regarder autour d'elle. Il y avait dans la capitale française, en 1922, cent cinquante mille Hongrois, chômeurs fuyant leur malheureux pays, et qu'on pourrait appeler des émigrés économiques; il y avait des émigrés politiques, Allemands, Espagnols et Russes blancs; il y avait ceux qui ont perdu leur nationalité ou dont le pays a été rayé de la carte du monde, tels les Arméniens. La situation angoissante de ces sans-patrie fera l'objet du prochain livre de Jolan Földes, dont l'action se déroulera en Egypte. Tout un monde de rêveurs, de ratés, tendres et originaux, étranges et bruyants, énigmatiques et dépourvus d'argent, évolue dans les garnis et les tavernes de la rue qui donne son nom au livre:

Rue du chat-qui-pêche... une rue pour rire; on la traverse en deux pas; en moins de trente, on



## Deux prix littéraires

### II. Jolan Földes: La rue du Chat-qui-pêche\*

L'auteur

La vie de Jolan Földes, intéressante en elle-même, aide en outre à comprendre la genèse de son œuvre. Née au début du siècle, à Kanderd, en Hongrie, fille d'un pharmacien, elle fit d'excellentes études, passa son baccalauréat à Budapest et suivit pendant deux semestres les cours de l'Université de Vienne. Réfugiée à Paris, après la guerre et la déconfiture financière de sa famille, la jeune fille, qui parlait cinq langues, commença par donner des leçons d'allemand et de français à des étrangers et connut de cette façon les différents types qui figuraient plus tard dans son roman. Installée dans une misérable chambre au numéro 1 du quai Saint-Michel, elle traversait au moins dix fois par jour la rue du Chat-qui-pêche entre Saint-Séverin, Saint-Julien-le-Pauvre et le petit bras de la Seine,

\* Voir l'avant dernier numéro du *Mouvement*.  
\*\* Albin Michel, éditeur, Paris. 1 vol. 15 fr. fr.



## Correspondance

### Un message du Tessin

Lugano, via Pretorio, 2.  
le 25 mai 1937.

Chères collègues,

Une fois de plus, lorsque nous nous sommes rencontrés à l'Assemblée générale de St-Gall, il me fut impossible de m'accuser d'un devoir et d'un plaisir qui me tiennent également à cœur. Aussi ai-je pensé que le meilleur moyen de vous atteindre toutes était d'adresser une correspondance à notre journal, pour laquelle je demande l'hospitalité à la Rédaction, en l'en remerciant d'avance.

Car chaque fois que j'ai l'occasion de vous rencontrer, chères collègues, je suis l'objet, tant comme présidente de la Section suffragiste de Lugano que personnellement, de manifestations de sympathie si nombreuses et si spontanées, que je retourne toujours dans mon cher Tessin le cœur plein d'émotion, et aussi de regret d'avoir dû vous quitter trop vite. Et c'est de votre cordiale sympathie que je veux vous remercier dans ces colonnes et vous assurer que je vous la réciproque largement. Si à l'occasion d'un voyage au Tessin vous vouliez bien me rendre visite, ce serait avec une immense joie que je m'attacherais à vous montrer combien moi personnellement avec tous les membres de notre Section nous sommes sensibles et nous répondons à ces marques de fraternel attachement, qui font de tant de femmes suisses, de races diverses, une seule et grande famille.

En saluant cordialement ici, et le Comité Central et tous les membres de notre belle Association, je suis votre dévouée.

Flora VOLONTERI.

### Natalité et vote familial

N. D. L. R. — M. A. Toulemon, président de la Ligue pour le vote familial, dont nous avions relevé dans un précédent numéro la curieuse méprise par laquelle il attribuait au fait que les femmes votaient en Suisse!... une baisse du taux de la natalité dans nos pays, nous adresse de Paris sur cette question du chiffre des naissances une longue lettre très courtoise, que nous regrettions de ne pouvoir, faute de place, publier en extenso. Disons seulement que sa théorie d'après laquelle le taux des naissances a baissé en France, en Italie, et en Espagne, à partir du moment où le suffrage universel a été introduit dans ces pays, ne nous paraît guère être étayée par les faits:

d'autres pays qui pratiquent également le suffrage universel depuis aussi longtemps que la France, comme les pays anglo-saxons, par exemple, n'accusent pas les mêmes chiffres qu'elle de dénatalité, et donner un seul motif politique à des constatations démographiques nous semble passablement risqué, une foule d'éléments économiques, psychologiques, etc., doivent entrer aussi en ligne de compte.

Mais la lettre de M. Toulemon nous touche plus directement quand il aborde la question du vote familial, dont il est un chaud partisan. Voici ce qu'il nous écrit à ce sujet :

... Le vote familial se justifie par les mêmes raisons que le vote des femmes, soit

une raison de justice: tout être humain devant au monde a droit à la vie sous toutes ses formes et à l'entièvre croissance. Dans les solennités publiques, les discours parlent sans cesse du respect de la personne humaine, mais il est évident que ce respect devrait s'étendre au-delà des majeurs du sexe fort, c'est-à-dire aux femmes et aux enfants.

2. des raisons de logique: la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme en son article 1<sup>e</sup>: *Tous les hommes naissent et demeurent égaux en droit.* Il est évident que les Constituants pensaient ainsi à tous les êtres humains, hommes et femmes, et même aux enfants qui doivent être comptés et représentés dans le grand dénombrement qui doit décider des intérêts d'un pays. Pour les femmes comme pour les enfants, le juste principe que l'on peut invoquer à la base de leurs revendications est le droit naturel. Et je me permets d'ajouter qu'elles sont aveugles celles qui ne veulent pas voir que le jour où le droit de suffrage sera reconnu à l'enfant, il ne sera guère possible de refuser un droit politique à la femme.

Lorsque les partisans du vote des femmes invoquent l'argument d'égal capacité, et prétendent que la femme doit être considérée comme ayant les mêmes aptitudes que l'homme, ils commettent une erreur, d'abord parce que le droit de suffrage repose (?) sur l'égalité des aptitudes; la femme restera toujours asservie à certaines tâches qui lui sont propres, comme celle de mettre au monde des enfants, et de les élever, du moins pendant le premier âge. L'égalité des sexes, non; l'égalité des droits, oui.

C'est pour cela que je vous dis:

Femmes, vous voulez voter, et vous avez raison. Revendiquez, protestez, mais retenez bien que les raisons fondées justement sur l'égalité des droits valent aussi pour vos enfants; s'il est vrai que vous devez compter au jour du scrutin, vos enfants ont aussi le droit d'y être, au moins dans une certaine mesure, représentés.

Je ne crois pas que vous puissiez vous blesser de cette union du suffrage familial et du vote des femmes.

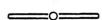
Je vous prie d'agréer, etc.

ANDRÉ TOULEMON,  
Avocat à la Cour, Docteur en droit,  
président de la Ligue pour le vote  
familial.

Il nous semble que cette argumentation contient une erreur manifeste, que nos lecteurs relèveront d'eux-mêmes: celle d'assimiler les femmes majeures aux enfants des deux sexes. Car ce sont la deux catégories essentiellement différentes: en effet, nous sommes des personnes majeures au même titre que les hommes, et le prions dans toutes les manifestations de la vie économique, civile, intellectuelle (et même politique, là où les femmes sont), alors qu'un enfant, qui qui est son sexe, doit forcément atteindre un certain développement et un certain âge pour participer sous sa propre responsabilité à toutes ces manifestations. L'argumentation de M. Toulemon mon serait théoriquement juste, si nous étions obligés d'avoir un tuteur pour nous guider dans tous les actes de notre vie, nous autoriser à nous marier, à choisir une profession, si, au lieu de relever des tribunaux ordinaires, l'on avait constitué pour nous des Chambres pénales féminines, etc., etc... Peut-être nous diriez-vous que cette situation d'exception se rencontre encore dans certains cas, et cela est malheureusement parfois vrai, mais tout notre effort tend justement à nous en affranchir, et ce n'est certes pas en acceptant d'obtenir le droit de vote au même titre que les enfants que nous ferons progresser notre cause!

Pentends bien l'argument de M. Toulemon, qui est l'argument du nombre: il n'est pas question que les enfants votent directement, mais que leurs intérêts soient représentés par le vote du père de famille, et que, alors, les intérêts de la mère de famille le soient également de la même façon. Mais a) la mère de famille est aussi une personne, qui peut avoir ses intérêts à elle, professionnelles, intellectuelles, matériels, etc., que le vote pluriel du père de famille pourra ne pas représenter comme elle l'entend; b) quelle sera avec ce régime la situation des femmes seules, si nombreuses dans tant de pays? c) si on leur donne le vote comme chefs de famille, même si la famille ne consiste qu'en elles-mêmes, n'intériorise-t-on pas de la sorte les femmes mariées et ne porte-t-on donc pas de la sorte atteinte à l'institution du mariage et de la famille, que les partisans du vote familial assurent au contraire défendre? d) l'utilité de créer un vote pluriel basé sur le nombre des enfants est-elle bien démontrée, les familles en général les plus procréatrices n'étant pas toujours les plus saines, aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue moral? e) qui votera pour les orphelins de père et de mère?... Et ainsi de suite, et la liste des objections s'allonge au-delà de la place que nous pouvons réservé à cette discussion.

Nous n'en remercions pas moins M. Toulemon d'avoir introduite dans nos colonnes, nous permettant ainsi de mettre de la clarté dans certains esprits au sujet de ce vote familial, dont la suggestion réapparaît périodiquement. Un mot encore de réponse sur un autre point: la tâche de mettre au monde des enfants et de les élever n'empêche nullement des femmes, et cela dans tous les pays du monde, de gagner leur vie quand il le faut (et celle de ces enfants souvent aussi!), ni d'écrire des livres, ou de peindre des tableaux, ou de confectionner des robes et des chemises, ou de faire la cuisine, ou de jouer au bridge, ou d'assister à des défilés de haute couture, ou de boire des cocktails chez des amies. Pourquoi alors cette tâche l'empêcherait-elle seulement de voter?... E. GD.



à être présentée aux gouvernements scandinaves. Cette résolution avait été rédigée par l'éminente avocate, Mathilda de Stael-Holstein.

La situation économique de la femme divorcée et ses droits à une pension furent également objet d'intéressantes discussions, car combien de fois la femme et ses enfants ne sont-ils pas à la suite d'un divorce réduits à la misère?

de familiarité robuste et un peu amère avec la vie. Mais en elle, comme en ceux qui l'entourent, le mal du pays ne s'endorf jamais. Dans ce livre, chacun est bon pour chacun; les réfugiés s'aident et se comprennent admirablement. Ils peuvent être misérables à l'excès, dépourvus de tout, lespires souvenirs les accompagnent heure après heure; ils sont parfois un peu fous, mais jamais tout à fait découragés ou pessimistes, et l'espoir leur reste, suprême consolation. Les déboires de ses personnage, l'auteur les raconte avec une étrange sévérité, et elle parle leur misère d'un peu de poudre rose. Courage tranquille, labeur acharné, sourire des jeunes filles, tristes aventures sentimentales débâcles matérielles et morales, tristesses de l'exil, déchânaçances pires que la mort, toute l'aventure humaine de ce petit groupe de réfugiés nous est dite avec la plus sincère sympathie et la plus patiente fidélité.

Parmi ces déracinés, les Allemands passent leur temps à se plaindre qu'Hitler ait fait ceci et qu'Hitler ait fait cela, mais il ne peuvent supporter que l'on puisse être heureux autrement que selon le formule allemande brevetée.

Les Barabas, des Hongrois, ont peine à s'adapter au pays qui les accueille. Le père, ouvrier fourreur, la mère, laborieuse, dévouée aux siens, deux filles, Anna et Klari, douze et neuf ans, et un garçonnet, Janni, de sept ans, dans un garni modeste, forment un groupe traqué. Autour d'eux, rien que des épaves que le malheur rapproche: Russes blancs, Russes rouges proscriints par d'autres rouges, un étudiant bulgare qui mange un jour par semaine... L'ancien banquier de Petrograd dit à un Lithuanien, ancien commissaire communiste: « Les hommes qui partageaient mes idées ont envoyé votre famille à la mort. Des hommes qui partageaient vos idées m'ont dépeuplé de tout ce que je possépais. Nous voici, maintenant, tous deux vagabonds, et nous discutons parfois pour savoir lequel de nous a été vaincu au nom de l'idéal supérieur. » Anna Barabas est le personnage central du livre, intéressante jeune fille qui ne s'adapte pas. Elle se familiarise bien avec la rue parisienne, mais elle ne l'aime pas; « Elle y grandit en force et en sagesse, s'assimile des connaissances utiles, si non toujours très innocentes, acquiert une juste science du caractère humain, une espèce

mari français — elle est fiancée à un camarade d'études — sera « l'agent de liaison » qui manquait à nos exilés. Anna, par contre, personnage d'une intense expression romanesque, reste « un corps étranger au milieu d'un autre corps », et se résigne à grand peine à faire partie de cette minorité d'exilés « qui ne se perpétuent pas, qui disparaissent sans laisser de traces ». Le succès de Klari et la défaite d'Anna donnent tout son sens, toute son émoticé à ce beau livre.

Les conclusions de Jolan Földes sont mélancoliques. Ces réfugiés qui vivent côté à côté leurs vies inutiles!... Les jeunes arbres peuvent être transplantés jusqu'à un certain âge; plus tard ils ne prennent pas racine. Les émigrés ne mettent pas d'enfants au monde... Non, il ne naît pas d'enfants chez les sans-abri... De ces réfugiés, un ou deux plantent leur tente sur le sol étranger, et les autres disparaissent sans laisser de traces. Pour Albertine, la petite Française fiancée pour un temps assez court à Janni Barabas, « l'étranger, c'est un échantillon d'une race différente, une espèce animale curieuse... » Que de gens partagent cette opinion, et que de temps il faudra pour que les pauvres réfugiés en pays étranger ne subissent plus des humiliations petites et grandes...

JEANNE VUILLOMINET.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

Une autre pétition fut rédigée, insistant pour que le travail des femmes soit rémunéré au même niveau que celui des travailleurs masculins.

Toutes ces discussions et propositions ont éveillé un vif intérêt chez les déléguées qui se sont vouées à ces travaux avec une ardeur admirable. On rencontrait là des personnalités connues du mouvement féministe, tels que Dr. Estrid Hein (Danemark), bien connue à Genève pour son activité sociale, Melle Gammelin (Finlande), Sigrid Stray, avocate, Signe Svendson, mécène, et Marg. Bonnevieu (Oslo), Ellen Hagen et Dr. Ingegerd Palme, Kerstin Hesselgren (Suède), et tant d'autres. Des institutrices, des journalistes, des femmes médecins, des inspectrices de fabriques et d'écoles ont ainsi pendant trois jours et par un travail incessant cherché des solutions nouvelles aux problèmes du féminisme. Et maintenant, rentrées dans leur pays, elles continuent à lutter vaillamment pour les droits de la femme.

E. J. L.

## Un hommage mérité

A l'occasion du IV<sup>e</sup> centenaire de l'Université de Lausanne, la Faculté des Sciences sociales, au cours de la séance du 5 juin, a remis le diplôme de docteur *honoris causa* à une noble femme qui, depuis plus de cinquante ans, se dévoue aux malheureux infirmes, sœur Julie Hofmann, fondatrice et directrice des asiles d'Eben Hezer, à Pully, près de Lausanne. Cette distinction est motivée ainsi:

« A sœur Julie Hofmann, en témoignage de respectueuse admiration pour son œuvre sociale, œuvre de bonté, d'intelligence et de charité. »

Une longue ovation a salué cette femme d'élite lorsqu'elle a reçu son parchemin des mains de M. Golay, recteur.

## Pour que le „Mouvement Féministe“ vive...

### II<sup>e</sup> liste

Mme B. (Lausanne)	Fr. 5.—
Mme M. Ch. (Genève)	» 50.—
Mme F. M. (id.)	» 1.—
Mme W. (Zurich)	» 5.—
Mme K. (Genève)	» 6.—
Dr. O. (Le Mont)	» 3.—
Mme P. (Nyon)	» 2.—
Mme Z. (Lausanne)	» 2.—
Mme A. (Genève)	» 2.—
« Fidèle abonnée »	» 2.—
M. A. T. (Vevey)	» 3.—
Mme H. (Lausanne)	» 2.—
Mme J. W. (Chaux-de-Fonds)	» 10.—
Dr. B. G. (Lausanne)	» 5.—
Mme M. (Neuchâtel)	» 5.—
Mme B. (Genève)	» 5.—
Mme T. (Bellevue, Genève)	» 5.—
Mme E. C. (Morges)	» 2.—
Mme G. (St-Imier)	» 2.—
Mme P. (Genève)	» 2.—
Mme Th. (Bienna)	» 5.—
Mme B. (Ariège, Genève)	» 5.—
Mme W. B. (Vevey)	» 5.—
Dr. G. Ch. (Genève)	» 5.—
Mme H. Ch. (id.)	» 2.—
Mme G.-M. (id.)	» 10.—
Dr. J. (id.)	» 6.—
Mme C. M. (Prilly)	» 6.—
Mmes V. et P.-V. (Genève)	» 10.—
Mme D. (Vevey)	» 4.—
Mme M. G. (Bienna)	» 3.—
Mme H. C. (Genève)	» 3.—
Mme E. D. (Champel, Genève)	» 5.—
Mme D.-L. (Genève)	» 3.—
Mme L. E. (Corgémont)	» 5.—
Mme J. H. (Lausanne)	» 10.—
Mme M. L. (Chaux-de-Fonds)	» 2.—
Mme B. R. (Ballagiex)	» 5.—
Mme L. Th. (Neuchâtel)	» 5.05
Mme W.-P. (Genève)	» 15.—
Mme L. Z. (Lausanne)	» 2.—
Mme A. B. (Morges)	» 5.—
Mme Br. (Chailly)	» 6.—
Mme J. C. (Neuchâtel)	» 10.—
Mme B. G. (Lausanne)	» 3.—
Mme R. (Neuchâtel)	» 5.—
Mme L. R. (Berne)	» 5.—
Mme Sch. (Neuchâtel)	» 1.—
Mme V.-H. (Genève)	» 5.—
Anonyme (Genève)	» 50.—
Mme E. T. (Bâle)	» 50.—
Mme M. Gt. (Genève)	» 3.—
Mme M. W. (id.)	» 5.—
Mme le Dr. E. (id.)	» 5.—
Mme M.-L. F. (id.)	» 5.—
Mme C. P. (id.)	» 2.—

Total au 4 juin: Fr. 394.05

Première liste: Fr. 352.55

Total: Fr. 746.60

Toute notre plus chaleureuse reconnaissance va à ces 56 donateurs nouveaux, qui, par des dons vraiment démocratiques, soit faits par chacun suivant ses moyens, nous permettent de rassembler cette magnifique somme et de courrir de la sorte près des deux tiers de notre déficit de